

Cabinet M.L.P.N.

Expertise-comptable
Commissariat aux comptes
54 rue de la folie regnault
75011 Paris

SIRET 808 457 782
TVA FR 05808457782
morgane.leuchtmann@mlpn.fr

SA MAGILLEM DESIGN SERVICES

**Société Anonyme
Au Capital de 125 260 €**

**Siège Social : 251 Rue du Faubourg Saint Martin
75 010 PARIS**

RCS PARIS 492 681 671

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Juin 2024

SA MAGILLEM DESIGN SERVICES

**Société Anonyme
Au Capital de 125 260 €**

**Siège Social : 251 Rue du Faubourg Saint Martin
75 010 PARIS**

RCS PARIS 492 681 671

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Juin 2024

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAGILLEM DESIGN SERVICES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Paris, le 12 novembre 2024

Cabinet M.L.P.N.

CABINET MLPN
Société d'expertise comptable et commissariat aux comptes

54 rue de la folie Regnault 75011 Paris

RCS PARIS 808 457 782- SARL au capital de 10 000 euros

Représenté par Morgane LEUCHTMANN

Commissaire aux comptes

ANNEXE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan et compte de résultat

MAGILLEM DESIGN SERVICES

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	70 000	36 328	33 672	6,50	39 056	1,52
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	44 175	44 175	0	0,00	1 615	0,06
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	100		100	0,02	100	0,00
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	114 275	80 503	33 772	6,52	40 771	1,58
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	3 647		3 647	0,70		
Clients et comptes rattachés	17 378		17 378	3,35	8 400	0,33
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	555		555	0,11	555	0,02
. Personnel					1 744	0,07
. Organismes sociaux					6 101	0,24
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 500		7 500	1,45	68 367	2,66
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	34 572		34 572	6,67	28 380	1,10
. Autres	60 445		60 445	11,68	734 359	28,54
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus					1 500 000	58,29
Disponibilités	359 787		359 787	69,43	184 678	7,16
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	483 885		483 885	93,37	2 532 584	98,42
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)	563		563	0,11		
TOTAL ACTIF (0 à V)	598 723	80 503	518 220	100,00	2 573 355	100,00

MAGILLEM DESIGN SERVICES**BILAN PASSIF**

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 125 260)	125 260	24,17	125 260	4,87
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	44 522	8,59	44 522	1,73
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	363 154	70,08	2 109 127	81,96
Résultat de l'exercice	-67 639	-13,04	154 028	5,99
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	465 297	89,79	2 432 936	94,54
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	563	0,11		
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	563	0,11		
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	2 172	0,42	4 736	0,18
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 672	7,46	97 830	3,80
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux	8 347	1,61	26 019	1,01
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 168	0,61	1 763	0,07
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés			10 000	0,39
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	52 360	10,10	140 348	5,45
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			71	0,00
TOTAL PASSIF (I à V)	518 220	100,00	2 573 355	100,00

MAGILLEM DESIGN SERVICES**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation					57 795	26,66	-57 795	100,00
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			42 847	100,00	158 970	73,34	-116 123	-73,04
Total des produits d'exploitation (I)			42 847	100,00	216 765	100,00	-173 918	-80,22
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			41 045	95,79	109 620	50,57	-68 575	-62,55
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements			70 000	163,37			70 000	N/S
Charges sociales			14 000	32,67			14 000	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 392	12,58	18 136	8,37	-12 744	-70,26
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			13 552	31,63	209 469	96,63	-195 917	-93,52
Total des charges d'exploitation (II)			143 990	336,06	337 226	155,57	-193 236	-57,29
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-101 142	-238,04	-120 461	-55,58	19 319	16,04
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations					5 999	2,77	-5 999	-100,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			34 787	81,19			34 787	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change					7	0,00	-7	-100,00
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			34 787	81,19	6 006	2,77	28 781	479,20
Dotations financières aux amortissements et provisions			563	1,31			563	N/S
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			563	1,31			563	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			34 224	79,87	6 006	2,77	28 218	469,83
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-66 918	-156,17	-114 455	-52,79	47 537	41,53



MAGILLEM DESIGN SERVICES

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 235	33,22	10 887	5,02	3 348	30,75
Produits exceptionnels sur opérations en capital	800	1,87	306 767	141,52	-305 967	-99,73
Reprises sur provisions et transferts de charges			58 349	26,92	-58 349	-100,00
Total des produits exceptionnels (VII)	15 035	35,09	376 003	173,48	-360 968	-95,99
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	50 309	117,42	96 465	44,50	-46 156	-47,84
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 607	3,75			1 607	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	51 916	121,17	96 465	44,50	-44 549	-46,17
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-36 881	-86,07	279 538	128,96	-316 419	-113,18
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-36 160	-84,38	11 055	5,10	-47 215	-427,08
Total des Produits (I+III+V+VII)	92 670	216,28	598 774	276,23	-506 104	-84,51
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	160 309	374,14	444 746	205,17	-284 437	-63,94
RÉSULTAT NET	-67 639	-157,85	154 028	71,06	-221 667	-143,90
			<i>Perte</i>			
			<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

